



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.5/40
17 octobre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports

Dix-neuvième session
Genève, 14-15 décembre 2006

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ D'EXAMINER
LES TENDANCES DES TRANSPORTS**

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>
Participation et ouverture de la session	1 – 2
Adoption de l'ordre du jour	3
Suivi des faits nouveaux intéressant les corridors et zones de transport paneuropéens	4 – 9
a) Relation entre les Accords relatifs aux infrastructures (AGR, AGC, AGTC et son protocole, et AGN) et les projets TEM et TER de la CEE, d'une part, et la procédure de planification du réseau de transport paneuropéen, d'autre part	4 – 7
b) Goulets d'étranglement des infrastructures et liaisons manquantes	8 – 9

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Paragraphes</i>
Développement des liaisons de transport Europe-Asie	10 – 15
a) Élaboration des éléments du programme commun CEE/CESAP pour le développement des liaisons de transport Europe-Asie et analyse des conclusions des réunions internationales sur la question	10 – 13
b) Organisation des trains de démonstration	14 – 15
Transport dans la région méditerranéenne	16 – 19
a) Centre méditerranéen d'études et de formation en matière de transport	16
b) Développement des transports dans la région méditerranéenne	17 – 19
Élection du Bureau pour les sessions du Groupe de travail en 2007 et 2008	20
Projet de programme de travail pour la période 2007-2011	21
Activités des organes de la CEE présentant un intérêt pour le Groupe de travail	22
Méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport	23
Assistance relative à l'adaptation institutionnelle de l'administration d'État et des entreprises de transport à l'économie de marché	24 – 25
Relation entre les transports et le développement économique	26
Questions diverses	27
Adoption du rapport	28
Annexe: Projet de programme de travail pour la période 2007-2011	

* * *

RAPPORT¹

PARTICIPATION ET OUVERTURE DE LA SESSION

1. Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports a tenu sa dix-neuvième session les 14 et 15 septembre 2006. M. W. Zarnoch (Pologne) en était le Président et M. R. Kellermann (Allemagne) le Vice-Président. Y ont participé des représentants des pays membres de la CEE suivants: Allemagne, Autriche, Bélarus, Espagne, Fédération de Russie, Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Suisse, Turquie et Ukraine. Le représentant de la Commission européenne y a assisté. Y ont également assisté les représentants de la Commission du Danube, de l'Observatoire des transports de l'Europe du Sud-Est (SEETO) et du secrétariat de la CNUCED ainsi que les représentants des bureaux centraux des projets TEM et TER. Le représentant de la société COWI A/S a assisté à l'invitation du secrétariat.
2. Pendant la session du Groupe de travail, un atelier intitulé «Des corridors paneuropéens aux grands axes de transport – Conséquences pour les liaisons de transport Europe-Asie» s'est tenu le 15 septembre 2006. Le rapport de l'atelier avec les conclusions est distribué en tant que document ECE/TRANS/WP.5/40/Add.1.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. L'ordre du jour provisoire (TRANS/WP.5/39) a été adopté.

SUIVI DES FAITS NOUVEAUX INTÉRESSANT LES CORRIDORS ET ZONES DE TRANSPORT PANEUROPEËNS

- a) Relation entre les Accords relatifs aux infrastructures (AGR, AGC, AGTC et son protocole, et AGN) et les projets TEM et TER de la CEE, d'une part, et la procédure de planification du réseau de transport paneuropéen, d'autre part
4. Le Groupe de travail a invité les secrétaires et les représentants des corridors de transport paneuropéens II, III, IV, VI et VII à présenter, au cours de l'atelier tenu le 15 septembre 2006, un compte rendu détaillé des faits les plus récents, intéressant les corridors relevant de leur administration.
 5. À la suite de la présentation des activités de suivi du Plan directeur, le Groupe de travail a exprimé sa satisfaction au vu des résultats ainsi qu'au sujet de l'extension éventuelle aux pays du Caucase. Il a invité les responsables des projets TEM et TER à poursuivre leurs travaux sur la mise en œuvre progressive du Plan directeur et à présenter à sa session en 2007 une mise à jour des faits nouveaux y relatifs.
 6. La représentante de la Commission européenne a présenté des informations récentes sur le suivi du rapport du Groupe de haut niveau concernant l'«Extension des grands axes de transport paneuropéens aux régions et aux pays voisins». Elle a indiqué que les cinq grands axes recensés dans le rapport avaient été approuvés par la CE, et que progressaient les travaux de mise au point

¹ Les parties du texte soulignées correspondent aux décisions prises par le Groupe de travail en fin de session.

de la communication au Conseil et au Parlement de l'UE, donnant un aperçu du développement futur de ces axes.

7. Le Groupe de travail a accueilli avec satisfaction l'échange de renseignements sur les développements importants des infrastructures et sur les actions gouvernementales liées à l'extension future des corridors de transport paneuropéens. Il a décidé d'inviter les présidents des comités directeurs des corridors à fournir, pour sa session en 2008, une mise à jour des faits marquants intéressant les corridors de transport paneuropéens. Il a en outre invité la CE à fournir une nouvelle fois, pour la session suivante du Groupe de travail, des informations récentes sur ses activités concernant les corridors de transport paneuropéens, sur l'établissement de réseaux de transport transeuropéens et sur les activités de mise en œuvre de l'extension des grands axes de transport transeuropéens aux régions et aux pays voisins.

b) Goulets d'étranglement des infrastructures et liaisons manquantes

Documents: ECE/TRANS/WP.5/2006/1 et Add.1 à 5; ECE/TRANS/WP.5/2006/2.

8. Le Groupe de travail a examiné les réponses au questionnaire sur les goulets d'étranglement et les liaisons manquantes dans les infrastructures. Dans le cadre du débat de ce point de l'ordre du jour, le Groupe de travail a examiné la pertinence du document du secrétariat «Projet de rapport sur la base méthodologique pour la définition de critères communs concernant les goulets d'étranglement, les liaisons manquantes et le niveau de service sur les réseaux d'infrastructure» (document TRANS/WP.5/R.60 du 20 juillet 1994).

9. Le Groupe de travail a rendu hommage au contenu utile et à l'originalité de ce document, mais il a estimé que la base méthodologique et l'analyse employées étaient peut-être obsolètes. En conséquence, il a décidé de demander au secrétariat de réunir un petit groupe informel d'experts, qui pourrait se charger de réviser et de mettre à jour le document à la lumière des nouveaux développements méthodologiques et de l'évolution des pratiques actuelles dans les pays membres de la CEE. Ce groupe informel serait composé d'un président, d'un vice-président, d'experts nationaux ainsi que d'experts d'organismes internationaux intéressés aux transports et d'organes concernés. Le secrétariat a été prié de mettre à disposition les ressources nécessaires devant permettre de faire appel, si besoin était, à des experts extérieurs, leur participation ayant été jugée essentielle pour la réussite des travaux.

DÉVELOPPEMENT DES LIAISONS DE TRANSPORT EUROPE-ASIE

Document: ECE/TRANS/WP.5/2006/9.

a) Élaboration des éléments du programme commun CEE/CESAP pour le développement des liaisons de transport Europe-Asie et analyse des conclusions des réunions internationales sur la question

10. Le secrétariat a informé le Groupe de travail sur les activités et les faits nouveaux intervenus au cours de la phase terminale du projet commun CEE/CESAP concernant les liaisons de transport Europe-Asie ainsi que sur la proposition de poursuivre le projet au cours d'une phase II. Le Groupe de travail a aussi échangé des renseignements sur les résultats des réunions

et activités internationales, en rapport avec le développement des liaisons de transport Europe-Asie.

11. Le Groupe de travail a examiné comment il pourrait assurer le suivi nécessaire des travaux et l'utilisation ultérieure des résultats intéressants obtenus dans le cadre du projet commun CEE/CESAP. Il a aussi noté que l'étude interne, qui était en cours de réalisation dans ce cadre, devait bientôt être publiée. En se fondant sur cette étude et sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de la première phase, le Groupe de travail a décidé de demander au secrétariat de convoquer une réunion informelle composée d'un président, d'un vice-président et d'experts nationaux pour mettre au point de nouvelles propositions relatives à la manière dont le Groupe de travail pourrait au mieux utiliser les résultats de ces travaux.

12. Le Groupe de travail a en outre souligné l'importance qu'il attachait à la poursuite du projet de liaisons de transport Europe-Asie et l'appui qu'il apportait à la proposition commune CEE/CESAP pour une phase II du projet après 2006. À cet effet, conscient que c'était la seule manière d'assurer la poursuite de ce projet, il a invité les gouvernements, les organismes internationaux et les donateurs potentiels à envisager la fourniture de l'aide financière nécessaire à la CEE/CESAP.

13. En outre, le Groupe de travail a proposé aux responsables des projets TEM et TER d'envisager le renforcement de leur collaboration avec le WP.5, sous la forme de l'organisation de réunions et d'ateliers communs, de la promotion et de la réalisation d'études ciblées, du soutien au cours de la mise en œuvre de leur Plan directeur et, éventuellement, d'une extension future du Plan directeur de manière à inclure les pays d'Asie centrale. À ces fins, le Groupe de travail a invité les Comités directeurs des projets TEM et TER à examiner cette proposition ainsi que les moyens de parvenir à une telle collaboration renforcée. Une délégation s'est dite inquiète quant à la possibilité d'étendre le Plan directeur à l'Asie centrale, eu égard aux ressources limitées dont disposaient les deux bureaux des projets pour accomplir cette tâche exigeante. Elle a demandé que les gouvernements de cette région soient informés de toutes les incidences de ces travaux.

b) Organisation des trains de démonstration

Document: ECE/TRANS/WP.5/2006/3.

14. Le Groupe de travail a pris note des renseignements fournis par les représentants de la Fédération de Russie, de la Roumanie et de la Turquie sur les développements concernant les trajets de démonstration des trains-blocs dans les corridors Europe-Asie sur leurs territoires respectifs. Le Groupe de travail a accueilli avec satisfaction les informations ayant permis de souligner l'importance des trajets de démonstration des trains-blocs pour la poursuite de la promotion des liaisons de transports intérieurs entre l'Europe et l'Asie.

15. En outre, il a décidé de demander au secrétariat de recenser les meilleures pratiques employées dans la préparation des trajets de démonstration de trains-blocs de conteneurs et de présenter ses conclusions à la prochaine session. Le Groupe de travail a estimé que, même si les exploitants des transports étaient les principaux acteurs dans le processus, le rôle des gouvernements pourrait contribuer à apporter le soutien nécessaire en matière de réglementation,

et il a demandé à la Fédération de Russie, à la Roumanie, à la Turquie et à d'autres gouvernements de fournir des renseignements semblables pour la prochaine session.

TRANSPORT DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

a) Centre méditerranéen d'études et de formation en matière de transport

Document: ECE/TRANS/WP.5/2006/4.

16. Le Groupe de travail a pris note du rapport sur les activités du CETMO au cours des dernières années et a demandé au directeur de ce centre de lui rendre compte à sa prochaine session des résultats des travaux.

b) Développement des transports dans la région méditerranéenne

Documents: ECE/TRANS/WP.5/2006/7 et Add.1 et 2.

17. La représentante de la DG TREN de la CE a informé le Groupe de travail sur les activités au sein de la CE liées au développement du réseau de transport euroméditerranéen et sur les activités régulières de la Commission européenne dans ce domaine. Elle a mentionné le «Livre bleu» qui visait à recenser les principales voies et orientations permettant d'aboutir à un système de transport durable, efficace et multimodal dans la région, qui pouvait relier comme il convenait les pays méditerranéens entre eux, ainsi que ces pays et l'Union européenne. Elle a aussi mentionné les conclusions auxquelles il a été abouti à la Conférence ministérielle qui s'était tenue à Marrakech en décembre 2005.

18. En outre, le secrétariat a présenté des informations fournies par les gouvernements membres sur le développement des autoroutes de la mer. Le Groupe de travail a aussi été informé sur les diverses activités relatives au développement des transports dans la région méditerranéenne.

19. Compte tenu de l'importance des ports maritimes en tant qu'interfaces essentielles pour le transport intérieur et des nœuds de communication et en raison des modifications d'ordre dynamique dans le statut et l'exploitation des ports maritimes, affectant les systèmes de transport dans un grand nombre de pays membres de la CEE, le Groupe de travail a décidé d'examiner les questions liées à l'infrastructure et aux connexions dans l'arrière-pays des ports maritimes de la région de la CEE, à leur fonctionnement, à leur gestion, à leur statut et aux développements ultérieurs. À ces fins, il a demandé au secrétariat de convoquer une réunion informelle d'experts nationaux et d'organismes internationaux intéressés par les ports maritimes, afin qu'ils formulent des propositions concrètes relatives à la participation future du Groupe de travail sur ce point.

ÉLECTION DU BUREAU POUR LES SESSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL EN 2007 ET 2008

20. M. R. Kellerman (Allemagne) et M. V. Arsenov ont été élus respectivement Président et Vice-Président pour les sessions du Groupe de travail en 2007 et 2008.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2007-2011

Document: ECE/TRANS/WP.5/2006/8.

21. Le Groupe de travail a décidé d'inviter une nouvelle fois tous les gouvernements membres à présenter des propositions concrètes concernant son futur programme de travail. Ces propositions devraient être reçues par le secrétariat avant le 30 octobre 2006 afin que toute nouvelle proposition puisse être incorporée dans le programme de travail qui serait examiné par le Bureau du Comité des transports intérieurs à sa session de novembre 2006. Il a en outre estimé qu'à travers son engagement dans des activités ciblées, y compris celles qui avaient été décidées au cours de sa présente session, ainsi que l'organisation de séminaires et d'ateliers organisés par les pays membres et le souci de leur communiquer des sujets présentant un intérêt pour eux, il augmenterait son efficacité et pourrait bien répondre à la réforme en cours au sein de la CEE ainsi qu'aux besoins des pays. Compte tenu de cet ajout, le Groupe de travail a adopté son programme de travail pour la période 2007-2011, tel qu'il est reproduit à l'annexe du présent rapport.

ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LE GROUPE DE TRAVAIL

Documents: E/2006/37-E/ECE/1444 et ECE/TRANS/166.

22. Le Groupe de travail a été informé des décisions prises à la soixante et unième session de la Commission économique pour l'Europe concernant des questions telles que la réforme de la CEE, le suivi des conférences aux échelles mondiale et régionale, les questions importantes en matière de politiques de la CEE et leur incidence sur le programme de travail de la CEE, et les activités de coopération technique de la CEE. Le secrétariat a en outre renseigné le Groupe de travail sur la soixante-huitième session du Comité des transports intérieurs et sur les questions débattues concernant, en particulier, les domaines dans lesquels œuvrait le Groupe de travail.

MÉTHODE PROGRESSIVE D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Document: Document informel n° 1.

23. Le Groupe de travail a pris note du document présenté par M. C. Kingombe, intitulé «Phased Approach to Transport Infrastructure Projects in Landlocked Countries», et de l'exposé qu'il avait fait sur le sujet. Le document a permis de mener une réflexion sur les avantages de l'un des aspects de la méthode progressive d'amélioration des infrastructures, notamment la construction de routes rurales de desserte à l'aide d'une technologie fondée sur la main-d'œuvre, qui était perçue comme étant une solution remplaçant favorablement les méthodes intensives de construction de l'équipement dans les pays dotés de ressources limitées et à faibles revenus tels que le Kirghizistan et le Tadjikistan.

ASSISTANCE RELATIVE À L'ADAPTATION INSTITUTIONNELLE DE L'ADMINISTRATION D'ÉTAT ET DES ENTREPRISES DE TRANSPORT À L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Document: ECE/TRANS/WP.5/2006/9.

24. Le Groupe de travail a été informé des activités du conseiller régional. Il a souligné l'importance de l'assistance technique fournie dans ce cadre à certains pays de la CEE, à travers les missions consultatives, l'organisation de séminaires et d'ateliers ainsi que la mise en œuvre de projets.

25. En tenant compte des nouvelles propositions de projet élaborées par le secrétariat, le Groupe de travail a décidé de réitérer son soutien aux activités du secrétariat et aux nouveaux projets proposés par lui. À ces fins, il a invité les gouvernements, les organismes internationaux intéressés et les donateurs potentiels à envisager le financement du lancement de ces activités du secrétariat, notamment au moyen de contributions spontanées au Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux pays en transition (TFACT).

RELATION ENTRE LES TRANSPORTS ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Document: ECE/TRANS/WP.5/2006/10.

26. Le Groupe de travail a pris note de l'étude réalisée par l'Office fédéral suisse du développement territorial (ARE), qui tentait d'apporter des éclaircissements dans le cadre du débat sur les avantages des transports. Il a noté que l'étude donnait un aperçu théorique de l'état des discussions sur le sujet au niveau international d'une part, et présentait aussi des évaluations empiriques dans des domaines choisis, destinées à combler les lacunes existantes. Le Groupe de travail a prié le secrétariat de lui signaler à ses prochaines sessions, à titre d'information, les recherches similaires sur le sujet, menées dans d'autres pays membres et organismes internationaux, et leurs conclusions.

QUESTIONS DIVERSES

27. La vingtième session du Groupe de travail est provisoirement prévue les 13 et 14 septembre 2007.

ADOPTION DU RAPPORT

28. Le rapport de la dix-neuvième session, assorti des décisions susmentionnées, a été établi par le Président et le Vice-Président avec le concours du secrétariat. Il sera présenté au Comité des transports intérieurs.

Annexe**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2007-2011****ACTIVITÉ 02.1: TENDANCES ET ÉCONOMIE DES TRANSPORTS**

Examen des tendances générales de l'évolution et de la politique des transports et analyse d'aspects particuliers de l'économie des transports.

Priorité: 1

Exposé succinct: Examen des tendances générales de l'évolution des transports et analyse d'aspects particuliers de l'économie des transports, y compris le développement des transports dans la région méditerranéenne et échange d'informations sur ces questions.

Travail à faire: Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) envisagera et entreprendra les activités ci-dessous.

ACTIVITÉS PERMANENTES

- a) Étude des aspects économiques des transports compte tenu: i) du processus d'intégration en cours dans la région de la CEE; ii) des réformes en cours dans les pays membres, en suivant l'évolution actuelle du secteur des transports afin de recenser, d'encourager et de faire connaître les exemples positifs pour le développement des transports.

Résultats escomptés: Rapport sur l'évolution des transports, tous les cinq ans (2007).

Priorité: 2

- b) Examen périodique des faits nouveaux importants intervenus dans la politique des transports intérieurs des pays membres de la CEE, afin de rendre plus transparente l'évolution à moyen et à long terme des transports. Le Groupe de travail (WP.5) examinera toutes les décisions, d'ordre général ou particulier, récemment prises dans les pays membres, qui devraient avoir des incidences sur l'organisation des transports, et tiendra compte des conclusions auxquelles on sera parvenu dans les réunions internationales, en mettant l'accent sur les points saillants de l'évolution des transports.

Résultats escomptés: Rapports sur les faits nouveaux dans les transports intérieurs des pays membres (tous les cinq ans; prochain rapport: 2007).

Priorité: 1

- c) Suivi des faits nouveaux intéressant les corridors de transport paneuropéens en coopération avec la CE.

Résultats escomptés: Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des corridors de transport paneuropéens (2007).

Priorité: 1

d) Étude de la relation réciproque entre les accords (AGR, AGC, AGTC et son protocole, AGN) et projets TEM et TER de la CEE, d'une part, et la procédure de planification du réseau de transport paneuropéen, d'autre part, afin:

- D'indiquer les grands itinéraires de transport internationaux dont il faut envisager la réfection et la modernisation, en définissant des priorités et un calendrier compte tenu des segments des réseaux affectés par des goulets d'étranglement et des liaisons manquantes;
- D'évaluer le coût de ce plan d'infrastructure et de faire des suggestions pour son financement.

Résultats escomptés: Rapport bisannuel sur un système européen cohérent d'infrastructures de transport international (2007). Priorité: 1

e) Poursuite de l'élaboration des éléments du programme de travail commun CEE/CESAP sur le développement des liaisons de transport terrestre entre l'Europe et l'Asie et analyse des conclusions des réunions internationales sur la question.

Résultats escomptés: Rapport sur les liaisons de transport Europe-Asie (2007). Priorité: 1

f) Dispositifs de financement de l'infrastructure de transport.

Résultats escomptés: Rapport sur les expériences nationales. Priorité: 1

g) Mise en place d'un encadrement efficace pour l'entretien et l'exploitation des infrastructures de transport, et ainsi optimisation de la nécessité de nouveaux investissements (lié au développement du concept de qualité des services).

Résultats escomptés: Rapport sur la qualité des services de transport (2008). Priorité: 2

h) Amélioration de la coordination et de l'intégration intermodales en vue d'établir un système de transport européen équilibré. Priorité: 2

i) Assistance pour l'adaptation institutionnelle de l'administration d'État et des entreprises de transport à l'économie de marché, y compris également grâce au soutien du Fonds d'affectation spéciale CEE-ONU pour l'assistance aux pays en transition (TFACT)².

Résultats escomptés: Rapport annuel, pour information (2007). Priorité: 1

² Une liste détaillée de sujets est reproduite dans le document TRANS/1999/11.

- j) Renforcement de la coopération avec les centres méditerranéens d'études et de formation en matière de transport pour que tous les pays de la CEE puissent bénéficier des activités menées à bien, y compris l'organisation d'ateliers. Le Groupe de travail analysera aussi l'évolution des transports dans le bassin méditerranéen et la région de la mer Noire et il examinera les informations sur l'établissement d'une liaison permanente entre l'Europe et l'Afrique par le détroit de Gibraltar.

Résultats escomptés: Rapport annuel sur les activités des centres d'études et de formation (2007). Priorité: 2

Résultats escomptés: Rapport bisannuel sur l'état d'avancement de l'analyse de la liaison permanente Europe-Afrique par le détroit de Gibraltar (prochain rapport: 2007). Priorité: 3

ACTIVITÉS À DURÉE LIMITÉE

- a) Comme suite à la Conférence sur les transports et l'environnement: conception et réalisation de programmes visant à créer des réseaux attrayants, en prenant en compte des éléments tels que l'intermodalité, l'interopérabilité et l'utilisation de véhicules respectueux de l'environnement³.

³ En plus de l'élément ci-dessus, le Groupe de travail souhaite être associé aux activités relatives aux transports et à l'environnement, notamment en ce qui concerne la mise au point de méthodes communes pour la création de bases de données, la mise en œuvre de programmes scientifiques, l'assistance aux pays en transition, la formulation de directives sur l'environnement, les coûts externes et l'analyse des questions liées à la protection des zones sensibles (voir aussi les éléments I c), d), g), h); III e); IV c), f) du Programme commun d'action).